

FORMATION AUX CENTRES DE TRAVAIL D'ACTIVITÉS PHYSIQUES – SPORTIVES

Les **activités** et les **tâches** concrètes que nos élèves réalisent sont :

- Organiser différents évènements physiques - sportifs pour des entités privées ou publiques.
- Réaliser des projets physiques - sportifs pour des écoles d'été.
- Apprendre et dynamiser des jeux, des activités physiques - sportives, récréatives individuelles et avec des ustensiles, avec indépendance de l'âge des participants.
- Apprendre et dynamiser des jeux, des activités un physiques - sportives, récréatives d'équipe.
- Programmer et réaliser des activités d'arrangement physique basique.
- Résoudre une contingence relative aux personnes, aux matériels ou aux installations.
- Le sauvetage de personnes dans un milieu aquatique.
- Promouvoir et coordonner des activités dans le Milieu Naturel, les piscines, les écoles sportives, les clubs sportifs, centres de fitness et wellness.

En plus des tâches spécifiques que l'élève peut apprendre à faire, l'un des aspects les plus évalués par les entreprises est la capacité d'adaptation au groupe de travail, son attitude proactive et devant les défis qui se présentent et son intérêt pour apprendre.

LES EMPLOIS QUE LA PERSONNE QUI AIT CE TITRE PEUT RÉALISER

- Promoteur d'activités physiques-sportives.
- Animateur d'activités physiques et sportives.
- Coordinateur d'activités omnisports.
- Moniteur d'activités physiques- sportives récréatives individuelles, d'équipe et avec des ustensiles.